

BURKINA FASO

**MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

SECRETARIAT GENERAL

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



**Synthèse des indicateurs du
travail décent renseignés**

Octobre 2011

SOMMAIRE

1. Le ratio emploi/population, 15-64 ans	4
2. Le taux de chômage	5
3. Les jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans.....	6
4. Le taux de participation au marché du travail, 15 à 64 ans.....	7
5. Le taux de chômage des jeunes, 15 à 24 ans	8
6. Le taux de chômage par niveau d'instruction.....	9
7. La part des travailleurs femmes dans l'emploi salarié non agricole (indicateur OMD)	10
8. Emplois informels	11
9. Taux des emplois vulnérables.....	12
10. Taux des emplois non protégés (Salariés).	13
11. Taux des mauvais emplois	14
12. Nombre de médecins du travail pour 10 000 travailleurs	15
13. Taux de croissance	15
14. Occupés exerçant un travail occasionnel à la journée ou à la tâche (emploi précaire).....	16
15. Taux d'inflation.....	17

Introduction

Si le travail est indispensable au développement de l'individu et de la société, la lutte contre la pauvreté et la faim n'a aucune chance de réussir s'il n'y a pas suffisamment de travail justement rémunéré et exercé dans des circonstances décentes. Un travail décent se base sur un travail librement choisi, sur un revenu rémunérateur, sur le respect des droits du travail fondamentaux, sur la protection sociale, sur le dialogue social et sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

En calculant des indicateurs du travail décent, nous voulons proposer des alternatives et conscientiser largement des abus existant sur le marché du travail en dénonçant le fait inacceptable que des personnes ne soient pas rémunérées convenablement alors qu'elles ont un emploi à temps plein.

1. Le ratio emploi/population, 15-64 ans

Définition

C'est la part des personnes employées (15-64 ans) selon la Résolution de la 13^{ème} CIST (1982) sur la Population Economiquement Active, dans la population en âge de travailler dans un pays.

Méthodologie de calcul

Ratio emploi/population = (total des emplois ÷ population en âge de travailler) x 100

Valeur

Ratio emploi/population = $[(78\ 295 + 175\ 317)/5\ 412\ 102] \times 100$
= 4,69%

Source : A partir des données 2006 (MFPRE, CNSS, RGPH 2006)

Enquête emploi

2. Le taux de chômage

Définition

De façon générale, le taux de chômage se définit en se référant au nombre de chômeurs dans la population active. Suivant la définition des statisticiens du travail du BIT, le chômeur est un individu qui est âgé de 15 à 65 ans, qui est non occupé, qui cherche activement un emploi et qui est disponible pour occuper un emploi dans un délai de 15 jours. Quant à la population active, elle regroupe l'ensemble des personnes de 15 à 65 ans occupées ou au chômage.

Méthodologie de calcul

$$\text{Taux de chômage} = (\text{nombre de chômeurs} \div \text{population active}) \times 100$$

Valeur

$$\text{Taux de chômage} = 2,4 \%$$

Source : RGPH 2006

Enquête emploi

3. Les jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans

Définition

C'est le pourcentage des jeunes qui sont au chômage et qui ne sont pas dans le système éducatif (NESE).

Méthodologie de calcul

$$\text{NESE} = \left(\frac{\text{nombre de jeunes au chômage} + \text{nombre de jeunes non économiquement actifs} - \text{nombre de jeunes économiquement inactive et de jeunes au chômage qui sont dans le système éducatif}}{\text{nombre total de jeunes}} \right) \times 100$$

Tableau 1 Répartition des jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi

Valeurs			
Taux en %			
2007	Homme	Femme	Total
15-24 ans	6,7	16,1	11,6
15-35 ans	3,5	5,3	4,5

Source : Tableau de bord 2010 (ONEF)

Enquête emploi

4. Le taux de participation au marché du travail, 15 à 64 ans

Définition

C'est le rapport entre la population de chômeurs et d'occupés et la population en âge de travailler. Le taux d'activité indique dans un pays donné, le niveau général de participation au monde du travail de la population en âge de travailler et l'importance relative de la main d'œuvre disponible pour la production de biens et de services dans l'économie.

Méthodologie de calcul

$TA (\%) = ((\text{nombre de personnes qui sont employées} + \text{nombre de personnes qui sont au chômage}) \div \text{nombre total de personnes en âge de travailler}) \times 100$

Source : RGPH, Enquête emploi

Valeurs

Tableau 2 : Taux d'activité par sexe

Sexe	Taux brut	Taux net
Masculin	55,2	67,5
Féminin	42,8	51,3
Total	48,8	59,1

Source : RGPH 2006

Tableau 3 : Taux d'activité par milieu de résidence

Milieu de résidence	Taux brut	Taux net
Urbain	36,8	42,4
Rural	52,3	64,3
Total	48,8	59,1

Source : RGPH 2006

5. Le taux de chômage des jeunes, 15 à 24 ans

Définition

- (a) C'est la proportion des jeunes de la population active qui est au chômage ;
- (b) le rapport entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes ;
- (c) la proportion de jeunes au chômage par rapport au nombre total de chômeurs ;
- (d) la proportion de jeunes au chômage par rapport au nombre total de jeunes.

Méthodologie de calcul

$TCJ (\%) = (\text{nombre de jeunes au chômage} \div \text{nombre total de jeunes de la population active}) \times 100$

Source : RGPH, Enquête emploi

Valeurs

Tableau 4 : Répartition des chômeurs jeunes par groupes d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Burkina Faso		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15-19	20,9	31,3	24,3	36,8	38,3	37,2	23,9	32,5	26,7
20-24	27,7	28,7	28,0	26,3	18,8	24,1	27,5	27,0	27,3
25-29	22,3	20,9	21,9	14,4	12,5	13,8	20,8	19,5	20,4
30-34	11,8	9,4	11,1	7,9	7,3	7,7	11,1	9,1	10,4

Source : RGPH 2006

6. Le taux de chômage par niveau d'instruction

Définition

Cet indicateur désigne la proportion des individus dans le chômage total en fonction de leur niveau d'instruction.

Méthodologie de calcul

TCNI (%) = (Nombre de personnes au chômage à un niveau d'instruction donné ÷ nombre total de personnes au chômage) x 100

Source : RGPH, Enquête emploi

Valeurs

Tableau5 : Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau	Urbain			Rural			Burkina Faso		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Sans niveau	7,2	4,8	6,3	0,6	0,3	0,4	1,6	0,7	1,2
Niveau primaire	10,6	11,8	11,0	1,3	0,9	1,2	5,5	6,0	5,7
Niveau secondaire	13,4	15,7	14,1	3,4	3,4	3,4	10,5	12,8	11,2
Niveau supérieur	8,5	14,6	10,0	1,9	2,8	2,1	7,6	13,8	9,1
Total	9,6	8,8	9,3	0,8	0,3	0,6	3,0	1,7	2,4

Source : RGPH 2006

7. La part des travailleurs femmes dans l'emploi salarié non agricole (indicateur OMD)

Définition

C'est le rapport entre le nombre de femmes dans l'emploi salarié non agricole et le total des travailleurs salariés dans l'emploi non agricole multiplié par 100. Soit PTF ce rapport.

Méthodologie de calcul

$PTF = \text{Nombre de femmes salariées dans l'emploi non agricole} \div \text{Total des travailleurs salariés}$

Source : Enquête emploi / RGPH

Valeur

$$\begin{aligned} PTF &= (70375/322814) \times 100 \\ &= 21,80\% \end{aligned}$$

Source : A partir des données du MFPTSS et de la CNSS 2009

8. Emplois informels

Définition

C'est la répartition par statut d'emploi de la population active occupée (population de 15-65 ans occupée).

La classification retenue fait une partition de l'emploi en cinq statuts d'emploi :

- (i) salarié du secteur moderne ;
- (ii) salarié du secteur informel non agricole ;
- (iii) indépendant/employeur non agricole ;
- (iv) indépendant agricole ;
- (v) aides familiaux et apprentis.

Méthodologie de calcul

Part de l'emploi informel urbain des 15 ans et plus = (Nombre d'emplois informels salariés urbain ÷ Total des emplois salariés urbain) x 100

Source : Enquête emploi/ RGPH

Valeurs

Tableau6 : Part de l'emploi informel urbain (15 ans et plus)

	Homme	Femme	Ensemble
<i>Classe d'âge</i>			
15-24 ans	49,8	61,0	55,4
25-35 ans	43,0	56,3	48,4
36-49 ans	35,3	53,6	42,6
50-65 ans	29,4	51,6	38,3
Total	40,1	56,2	46,9

Source : Rapport d'analyse des 12 indicateurs de la PNE (M. Adam ZERBO 2009)

9. Taux des emplois vulnérables

Définition

C'est le rapport entre le nombre de travailleurs à propre compte et les aides familiaux non rémunérés et le total des emplois

Le taux des emplois vulnérables est un indicateur susceptible d'appréhender la qualité de l'emploi. Il s'agit d'un indicateur des OMD qui considère que les travailleurs à propre compte et familiaux non rémunérés ont un statut d'emploi vulnérable.

Méthodologie de calcul

$$\text{TEV} = [(\text{Travailleurs à propre compte} + \text{aides familiaux}) / \text{Total des emplois}] \times 100$$

Source : Enquête emploi/ RGPH

Valeurs

Tableau 7 : Taux des emplois vulnérables selon le milieu, le sexe et l'âge

Classe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
15-24 ans	76,7	85,6	81,1	99,0	99,4	99,2	95,8	97,7	96,9
25-35 ans	58,0	77,8	66,0	94,1	98,5	96,5	84,8	95,2	90,3
36-49 ans	55,5	77,3	64,2	97,2	99,3	98,3	88,0	96,0	91,9
50-65 ans	60,8	84,7	70,3	98,0	99,9	98,9	92,3	97,9	94,8
Total	61,5	80,8	69,7	97,1	99,2	98,2	90,2	96,6	93,4

Source : Rapport d'analyse des 12 indicateurs de la PNE (M. Adama ZERBO 2009)

10. Taux des emplois non protégés (Salariés).

Définition

Le taux des emplois non protégés est égal au rapport entre le nombre de salariés non protégés et le nombre total de salariés.

L'emploi salarié protégé est un emploi salarié permanent, pour lequel il existe une pension de retraite et une sécurité sociale. L'emploi salarié non protégé se définit par opposition à l'emploi salarié protégé. C'est-à-dire l'emploi non protégé est un emploi salarié qui ne remplit pas les trois critères ci-dessus (permanent, pension de retraite, sécurité sociale).

Méthodologie de calcul

Taux des emplois non protégés = (nombre des emplois non protégés ÷ Total des emplois salariés) x 100

Source : Enquête emploi/ RGPH

Valeurs

Tableau 8 : Taux de salariés non protégés selon le niveau d'instruction et l'âge

	15-24 ans	25-35 ans	36-49 ans	50-65 ans	>=66 ans	TOTAL
Sans instruction	100,0	82,5	78,5	71,2	84,3	82,2
Primaire	90,4	95,3	49,3	36,5	46,4	73,0
Secondaire 1 ^{er} cycle	80,1	49,2	24,5	28,9	72,4	45,8
Secondaire 2 nd cycle	63,9	20,3	18,6	23,6	0,0	22,6
Supérieur	51,5	25,2	12,7	14,4	0,0	19,3
Prof avant CEPE	100,0	50,2	0,0	0,0	0,0	53,6
Prof. après CEPE	0,0	37,1	53,8	73,3	0,0	55,2
Prof après BEPC	0,0	22,3	4,5	27,6	0,0	15,3
Total	83,3	41,9	30,8	36,5	59,2	43,4

Source : Rapport d'analyse des 12 indicateurs de la PNE (M. Adama ZERBO 2009)

11. Taux des mauvais emplois

Définition

Les « mauvais emplois » sont ceux qui ne sont pas en mesure de faire vivre la famille médiane. Le seuil est calculé en effectuant le produit entre, d'une part, la médiane des dépenses par tête et, d'autre part, la médiane du taux de dépendance des ménages.

Donc, le taux des « mauvais emplois » est égal au rapport entre le nombre de travailleurs dont le revenu est inférieur au seuil ci-dessus indiqué et le nombre total de travailleurs.

Méthodologie de calcul

$TME = (\text{Nombre de travailleurs au revenu inférieur au seuil} \div \text{Total des travailleurs}) \times 100$

Source : Enquête emploi

Valeurs

Tableau 9 : Taux de mauvais emplois selon le sexe et l'âge

<i>Classe d'âge</i>	1998			2003		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
15-24 ans	35,5	71,1	50,3	35,2	44,3	38,7
25-35 ans	31,7	48,8	36,2	27,1	36,6	29,4
36-49 ans	38,6	45,1	40,0	25,9	37,8	28,8
50-65 ans	50,2	65,5	52,8	30,5	57,2	36,5
Total	38,9	53,8	42,4	28,3	42,2	31,8

Source : Rapport d'analyse des 12 indicateurs de la PNE (M. Adama ZERBO 2009)

12. Nombre de médecins du travail pour 10 000 travailleurs

Définition

C'est un indicateur de mesure de la santé du travailleur. Il se définit comme le rapport entre le nombre de médecins du travail et le total des travailleurs multiplié par 10 000.

Méthodologie de calcul

$$\text{NMT} = (\text{Nombre de médecins du travail} \div \text{Total des travailleurs}) \times 10\,000$$

Source : Enquête emploi / RGPH

Valeur

$$\begin{aligned}\text{NMT} &= 12 \times 10\,000 / 322\,814 \\ &= 0,37\end{aligned}$$

Source : A partir des données de 2009 de l'OST, de la CNSS et du MFPTSS

13. Taux de croissance

Définition

Le **taux de croissance** est un [indicateur économique](#) utilisé pour mesurer la [croissance](#) de l'[économie](#) d'un [pays](#) d'une année sur l'autre. Il est défini par la formule suivante qui relie les [produits intérieurs bruts](#)(PIB) de l'année N et de l'année N-1 :

Méthodologie de calcul

$$\text{taux de croissance} = \frac{PIB^{\text{année } N} - PIB^{\text{année } N-1}}{PIB^{\text{année } N-1}} \times 100$$

Source : INSD (Comptes nationaux)

Valeurs

Tableau 10 : Taux de croissance

	2005	2006	2007	2008
Taux de croissance	8,7%	6,8%	3,6%	6,4%

Source : INSD/ Comptes nationaux

**14. Occupés exerçant un travail occasionnel à la journée ou à la tâche
(emploi précaire)**

Définition

C'est le rapport entre le nombre de travailleurs occasionnels à la journée ou à la tâche et le total des travailleurs. Ces emplois sont qualifiés de précaires.

Méthodologie de calcul

$$\text{Taux d'emploi précaire} = (\text{Nombre de travailleurs occa} \div \text{Total travailleurs}) \times 100$$

Source : Enquête emploi/ RGPH

Valeur

Tableau 11 : Pourcentage des occupés ayant un travail occasionnel ou à la tâche

	1994	1998	2001	2003
Pourcentage des occupés ayant un travail occasionnel ou à la tâche	ND	ND	21,80	ND

Source : Enquête emploi 2001/ ONAPAD

15. Taux d'inflation

Définition

Le taux d'inflation est l'unité qui mesure l'inflation des prix. Il est donc un indice de calcul économique pour estimer le niveau de la hausse des prix des biens et des services.

Méthodologie de calcul

$$\text{Taux d'inflation} = [(\text{IPC année 2} - \text{IPC année 1}) / \text{IPC année 1}] \times 100$$

Source : INSD / Comptes nationaux

Valeurs

Tableau 12 : Taux d'inflation

	2005	2006	2007	2008
Taux d'inflation	6,4%	2,4%	-0,3%	10,7%

Source : INSD/ Comptes nationaux